

GUIDE DES PARENTS 2025



Table des matières

| | |
|------------------------------------------|--------|
| La mission du camp de jour | 1 |
| Les principaux objectifs | 1 |
| Qualifications de l'équipe d'animation | 1 |
| Qualification du camp de jour | 1 |
| Période d'inscription | 2 |
| Structure du camp de jour | 2 |
| Planification journalière | 3 |
| Politiques et procédures du camp de jour | 4 à 7 |
| Sorties du mercredi | 7 à 13 |

Nous joindre

Administration

3860, rue de l'Hôtel-de-Ville
campdejour@mont-carmel.org
819-375-9856, poste 124

Site 1 (4 à 8 ans)

Centre municipal des loisirs
3880, rue de l'Hôtel-de-Ville

Site 2 (9 à 12 ans)

Place sociocommunautaire
931, rang Saint-Flavien

Soirée d'information

Lundi 9 juin | 19h | Centre municipal des loisirs

Groupe privé 2025 sur Facebook



Pour la communication entre le camp de jour et les parents, des rappels, des informations importantes, des partages de photos, etc.

Abonnez-vous via ce lien

<https://www.facebook.com/groups/parentscdj2025>

Mission du camp de jour de Notre-Dame-du-Mont-Carmel



La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel offre à la population un camp de jour de huit semaines permettant aux enfants de 4 à 12 ans de vivre des expériences de loisirs variées dans un cadre récréatif, sécuritaire et enrichissant.

Les principaux objectifs

- Permettre aux participants de vivre une expérience optimale et sécuritaire, dans une ambiance de vacances où le plaisir et la bonne humeur sont prioritaires;
- Permettre aux participants d'acquérir de nouvelles habiletés en favorisant une approche amusante, divertissante, basée sur le respect de soi et des autres, qui favorise l'autonomie, l'esprit d'équipe et la sociabilité;
- Favoriser leurs apprentissages avec une programmation diversifiée, amusante, stimulante et enrichissante.

Qualifications des animateurs et du coordonnateur

Notre équipe d'animation est composée d'animateurs et de coordonnateurs qualifiés et munis de leur diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur (DAFA) qui accompagnent vos jeunes tout au long de l'été.



Les animateurs et coordonnateurs ont tous un dossier exempt d'infractions à la suite d'une demande de vérification d'antécédents judiciaires effectuée auprès de

la Sécurité publique.

Le ratio de secouristes sur les lieux est respecté, soit de 1/25. En tout temps, l'équipe a en sa possession une trousse de premiers soins.

Nous respectons également le ratio exigé par l'ACQ (Association des camps du Québec) qui est d'un animateur pour 15 enfants âgés de 4 (maternelle) à 12 ans.

Le ratio lors de sorties aquatiques est comme suit :

| moins de 5 ans | 5-6 ans | 7-8 ans | 9-12 ans |
|----------------|---------|---------|----------|
| 1/5 | 1/6 | 1/7 | 1/8 |

Qualification du camp de jour

Depuis la mise en place du processus de conformité avec l'Association des camps du Québec en 2015, le camp de jour s'assure de répondre aux exigences du Cadre de référence pour les camps de jour municipaux.

Le cadre de référence pour les camps de jour municipaux a été développé grâce à un partenariat entre l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des camps du Québec (ACQ).

Il comporte 45 balises obligatoires définissant les meilleures pratiques à adopter afin d'assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des programmes de camps de jour municipaux. Seules les municipalités adhérentes au Cadre et visitées par un représentant de l'ACQ peuvent être reconnues conformes et afficher le logo en faisant foi. Vous pouvez consulter le site Internet de l'Association des Camps de Jour pour plus de détails.



Inscriptions 2025

Les inscriptions en ligne auront lieu du **31 mars au 18 avril**.

Le formulaire sera en ligne à compter de 7h00 le 31 mars et sera retiré à 16h00 le 18 avril.

Paiement

Le paiement lors d'une **inscription en ligne** ne se fait que **par carte de crédit**. Vous devez acquitter le montant total. Il ne peut y avoir plusieurs versements.

Si vous voulez acquitter les frais du camp de jour par carte de débit, chèque ou comptant, l'inscription doit se faire obligatoirement à l'hôtel-de-ville. Vous ne pourrez pas le faire en ligne.

Prendre note que même si vous prévoyez vous présenter directement à l'hôtel de ville pour l'inscription, il est obligatoire de créer votre compte en ligne et de compléter la fiche de l'enfant avant de venir nous voir.

Il y a possibilité de faire 3 versements. Ces versements se feront par chèques post-datés seulement.

Les dates butoirs sont le jour de l'inscription, le 15 mai et le 15 juin.

Avez-vous ouvert votre compte?

Lien vers la nouvelle plateforme Qidigo : <https://www.qidigo.com/u/Notre-Dame-du-Mont-Carmel/activities/session>.

Si vous avez déjà un compte Qidigo avec un autre organisme, connectez-vous en utilisant vos identifiants habituels et cliquer sur l'étoile « M'abonner », en haut à droite.

Si vous n'avez pas de compte Qidigo, vous devez vous inscrire. Voici une page d'aide pour vous aider : <https://aide.qidigo.com/comment-cr%C3%A9er-un-profil-qidigo>. N'oubliez pas que le compte doit être au nom du parent responsable du compte et des paiements.

Ajouter tous les membres de la famille qui habitent à la même adresse seulement. Voici une page d'aide pour vous aider : <https://aide.qidigo.com/fr/comment-creer-un-membre-de-la-famille>. Vous pourrez ensuite diviser au besoin le relevé 24 avec un adulte à une autre adresse, sans qu'il fasse partie de votre compte/famille.

Coût pour la saison

625 \$ par enfant pour la saison, plus les sorties.

Il vous est aussi possible d'inscrire votre enfant à la semaine. Le coût est de 100\$ par semaine, plus le coût de la sortie.

Vous pouvez choisir les sorties à la pièce.

Le camp de jour est fermé lors des sorties, car tous nos animateurs sont aux sorties.

Carte d'identité plastifiées : 5\$

Carte d'identité numérique : Gratuit

| | | Coût activité | Coût autobus | Coût sortie |
|------------|------------------------------------------|---------------|--------------|---------------|
| 02 juillet | Adrénaline Urbaine + Cinéma Fleur de Lys | 35 \$ | 10 \$ | 45 \$ |
| 09 juillet | Domaine Enchanteur | 16 \$ | 8 \$ | 24 \$ |
| 16 juillet | Aquaparc H2O | 24 \$ | 10 \$ | 34 \$ |
| 30 juillet | Récréofun | 17 \$ | 10 \$ | 27 \$ |
| 6 août | Valcartier | 35 \$ | 31 \$ | 66 \$ |
| | Total | 127 \$ | 69 \$ | 196 \$ |

Structure du camp de jour

À faire avant le camp de jour

Identifier tous les vêtements, sac à dos et boîte à lunch de votre enfant. En cas de perte, il sera plus facile de retrouver à qui appartient l'objet.

Horaire de la journée

Le camp de jour, **offert du 23 juin au 15 août inclusivement (Fermé le 24 juin et le 1er juillet)**, ouvre ses portes à 7h00 le matin. Les activités se déroulent entre 9h00 et 16h00. Le camp de jour se termine à 17h30.

Il est interdit de déposer son enfant au camp de jour et de partir sans l'inscrire sur la liste des présences. Aucun parents n'est autorisé sur le site du camp de jour. Après 9h et avant 16h, il est impératif de passer directement au bureau des coordonnatrices pour annoncer votre présence. Les coo-rnatri-ces s'occuperont d'aller chercher ou porter votre enfant dans son groupe.

L'équipe d'animation prépare une programmation sous différents thèmes au cours de l'été.

Voici l'horaire d'une journée type :

| Planification journalière du camp de jour | |
|-------------------------------------------|------------------------|
| 7h00 | Ouverture |
| 7h00 à 9h00 | Accueil et jeux libres |
| 9h00 à 10h00 | Activités |
| 10h00 à 10h30 | Collation |
| 10h30 à 11h45 | Activités |
| 11h45 à 13h00 | Dîner |
| 13h00 à 14h00 | Activités |
| 14h30 à 15h00 | Collation |
| 15h00 à 16h00 | Activités |
| 16h00 à 17h30 | Jeux libres et départ |
| 17h30 | Fermeture |

Dîner

Des micro-ondes sont disponibles, mais il est préférable de prioriser les lunchs froids pour faciliter le dîner pour tous.

Communication

Concernant les communications générales et informations importantes, référez-vous au babillard à l'entrée des sites des camps de jour ou sur notre groupe privé Facebook <https://www.facebook.com/groups/parentscdj2025>.

Il est très important de consulter ces moyens de communication et il est de la responsabilité du parent de prendre connaissance des communications du camp de jour.

La vie au camp de jour

Habillement

Vêtir votre enfant en fonction de la température (temps chaud, temps froid, journées ensoleillées et journées pluvieuses). Les espadrilles ou sandales sportives sont requises pour participer de manière sécuritaire aux différentes activités du camp de jour.

Aucunes sandales de type « gougounes » ne seront tolérées pour la sécurité dans les jeux.

Chaussures

Le port d'un soulier fermé est obligatoire lors d'activités sportives : dek hockey, multisports, hockey, etc. et lors de journées d'activités sportives (votre enfant pourrait se faire refuser de participer à une activité s'il n'est pas chaussé adéquatement).

Matériel obligatoire à tous les jours

Pour profiter pleinement de toutes les activités, votre enfant **doit avoir** :

- ⇒ Casquette ou chapeau, **crème solaire**;
- ⇒ Maillot de bain et serviette de bain;
- ⇒ Dîner complet (avec « ice pack »), deux collations, jus, **bouteille ou gourde d'eau**;
- ⇒ Chasse-moustiques et vêtements de pluie;
- ⇒ Vêtements chauds et de rechange;
- ⇒ Vieux vêtements qui peuvent être salis;
- ⇒ **Bien identifier** les effets de vos enfants;
- ⇒ Un beau sourire et une volonté de tout faire !

Santé

Si votre enfant possède un « Épipen », il est obligatoire qu'il le porte sur lui en tout temps ou, à tout le moins, dans son sac à dos. Si vous oubliez l'Épipen le matin, vous serez dans l'obligation de retourner le chercher. Une fiche-santé est remplie lors de l'inscription au camp de jour.

Il est de votre devoir de nous informer de l'état de santé de votre enfant (maladies, allergies, intolérances, troubles quelconques, prise de médicaments, etc.).

De plus, une deuxième signature vous sera demandée lors de la rentrée au camp de jour afin de confir-

mer qu'il n'y a pas eu de changements que ce soit au niveau de la santé ou de la prise de médicaments de votre enfant entre le moment de l'inscription et le début des activités du camp de jour.

Règlements et code de vie

Il est de la responsabilité des parents de communiquer à leur (s) enfant (s) les règlements du camp de jour. Ceci est essentiel pour nous aider à faire vivre à l'ensemble des enfants, un bel été. Le camp de jour a mis en place des mesures de prévention dans le but de créer et de maintenir un environnement sécuritaire pour les enfants.

Dans ce document, vous trouvez le code de vie qui traite du respect, de l'esprit de camaraderie et de la prévention de la violence que l'on doit retrouver à l'intérieur du groupe. Le personnel d'animation, les parents et les enfants devront le respecter.

Les enfants seront également informés de l'importance de parler à une personne en qui ils ont confiance si des situations désagréables surviennent. Ainsi, par ses actions, le camp de jour de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel désire mettre en place un filet de sécurité où l'enfant se sentira bien pendant son expérience au camp de jour.

Nous vous invitons également à communiquer avec nous pour toutes questions, commentaires ou interrogations face au camp de jour. La vigilance des parents est un important facteur de protection pour les jeunes.

Dans le cas où vous seriez témoins, victimes ou informés d'un problème ou d'une situation désagréable, nous vous invitons à en parler au coordonnateur ou à un responsable et lui faire un résumé de la situation le plus rapidement possible. Nous effectuerons un suivi, interviendrons et nous nous assurerons de mettre les mesures nécessaires en place pour régler la situation.

Politiques du camp de jour

Retard

Les parents qui arrivent en retard pour venir chercher leur (s) enfant (s), devront payer des frais de **5\$ par tranche de 5 minutes**.

Ces frais sont applicables dès la première minute, soit à partir de 17h30.

Exemple : arrivée à 17h31 ou 17h33, = 5 \$, arrivée à 17h36 ou 17h38 = 10 \$ de frais.

Ces frais sont payables sur place en argent comptant. Expulsion potentielle dans un cas de récidive.

Annulation

Aucun remboursement après le 15 juin.

En cas d'expulsion d'un enfant pour comportements inappropriés :

⇒ En cas d'expulsion ou de départ, les semaines non utilisées seront remboursées, après déduction du frais d'administration de 20 \$ par semaine restante.

Exemple : Si vous avez payé pour 6 semaines de camps de jour et que votre enfant est expulsé pendant la 2e semaine, 4 semaines vous seront remboursées, moins les frais d'administration (soit $4 \times 20 \$ = 80 \$$). Ainsi, le remboursement sera de $400 \$ - 80 \$ = 320 \$$. Les sorties sont non-remboursables.

⇒ Chandail et carte d'identité non-remboursable

Politique anti-noix

Il est strictement défendu d'apporter, sur le site du camp de jour, des aliments contenant des noix et/ou beurre d'arachides. Tout aliment possédant des traces de noix sera retiré afin d'éviter des réactions allergiques graves.

Politique des saines habitudes de vie

Nous misons sur les saines habitudes de vie, ce qui inclus l'activité physique et une saine alimentation. Nous demandons donc la collaboration des parents pour ne pas inclure des aliments qui ne sont pas bons pour la santé dans la **boîte à lunch**, par exemple : bonbons, croustilles, chocolat, etc.

Nous vous demandons de prioriser les repas-santé et collations saines.

Procédures

Enfant malade

Tout enfant dont l'état de santé serait affecté par un ou plusieurs symptômes importants (température, diarrhée, vomissements, poux ou autres) ne pourra être admis au camp. Le coordonnateur peut retourner un enfant à la maison s'il juge qu'il est incapable de participer normalement aux activités de la journée. Les parents doivent prévenir immédiatement le coordonnateur lorsque l'enfant ou un membre de la

famille contracte une maladie contagieuse ou un parasite (ex : poux).

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne se porte pas responsable des risques inhérents pouvant survenir au camp de jour (ex : piqûre d'insectes, poux, herbe à puces, etc.).

Procédures d'urgence

Voici les procédures d'urgence au cas où votre enfant subirait une blessure ou serait victime d'un malaise. Lors de l'inscription, laissez le nom de la personne à joindre en cas d'urgence ainsi que ses coordonnées.

Pour une blessure mineure, le personnel administrera les premiers soins de base. À la fin de journée, le parent sera informé de toutes blessures et, le cas échéant, de toutes mesures prises pour soigner l'enfant.

Pour une blessure majeure, les premiers soins seront administrés sur place. Par la suite, l'enfant sera conduit à l'hôpital par ambulance, selon la gravité de son état. Dans tous les cas, il sera accompagné d'un animateur jusqu'à votre arrivée et nous communiquerons avec vous le plus rapidement possible.

Toutefois, s'il nous est impossible de vous joindre et que des soins immédiats sont rendus nécessaires par l'état de votre enfant, la fiche-santé de votre enfant nous permettra d'autoriser toutes actions médicales par le personnel soignant de l'hôpital.

Jouets/Ipod/cellulaire/autre

Vous devez vous assurer que votre enfant n'apporte pas de jouets ou autres objets inappropriés au camp (appareils électroniques, legos, poupées, etc.), pour garder une bonne dynamique et éviter les pertes ou les bris. De plus, ceux-ci seront confisqués pour la journée.

Carte d'identification

Mise en place pour sécuriser le départ de votre enfant, **elle doit être présentée à tous les jours**. Afin de faciliter la gestion et d'accroître la sécurité des enfants lors de leur départ du camp de jour, nous utilisons un système de carte d'identification. **Nous vous ferons parvenir une carte numérique par courriel que vous pourrez utiliser avec votre téléphone intelligent (gratuit). Vérifiez vos courriers indésirables.** Par contre, si vous désirez les cartes plastifiées, nous vous remettons avant le

début de la saison, trois cartes sur lesquelles sont indiqués le nom du camp de jour, l'année en cours et le nom de votre enfant. Nous vous remettons trois exemplaires au montant de 5\$, en prévision des situations où une personne de votre entourage aura la responsabilité de venir chercher votre enfant à votre place. Cependant, il est de votre responsabilité de remettre les cartes aux personnes en question et de les récupérer, si nécessaire. Nous ne sommes pas responsables des cartes perdues. Pour les parents dont l'enfant est autorisé à quitter seul, la présente procédure ne s'applique pas.

⇒ Nous vous encourageons fortement à utiliser la version numérique de la carte d'identification, qui est plus écologique et pratique !

Chaque enfant doit...

- ⇒ Ranger sa boîte à lunch et son sac à dos;
- ⇒ Aviser son animateur avant d'aller aux toilettes;
- ⇒ Ne pas flâner dans les toilettes;
- ⇒ Respecter les autres enfants, les membres du personnel du camp de jour et le matériel (voir la section des comportements non-tolérés et des conséquences);
- ⇒ Surveiller son langage;
- ⇒ Demeurer calmement assis avec son groupe pendant les collations et l'heure du dîner;
- ⇒ Mettre les déchets du repas et des collations dans les poubelles.

Chaque parent doit

- ⇒ Se conformer aux heures d'ouverture et de fermeture du camp de jour;
- ⇒ Respecter les directives du code de vie;
- ⇒ Respecter en tout temps le personnel du camp de jour.
- ⇒ Communiquer directement avec les coordonnateur(trice)s en cas de problème ou pour toute demandes et questions.

Il est interdit

- ⇒ D'apporter des jouets de la maison, sinon, ils seront confisqués et remis aux parents lors de son départ;
- ⇒ D'aller dans le bureau des coordonnateur(trice)s, à moins d'en avoir l'autorisation;
- ⇒ De tenir des propos discriminatoires ou inappropriés envers un autre enfant ou un membre du personnel du camp de jour, sous peine de sanction et/ou expulsion;
- ⇒ De courir dans les locaux ou lors des déplacements et de se pousser aux abords des jeux d'eau;
- ⇒ De se bousculer, de se battre et de jouer brutale-

ment, sous peine de sanction, voire expulsion;
⇒ De circuler pieds nus, sauf sur l'aire des jeux d'eau;
⇒ De partager de la nourriture (allergies).

Les comportements suivants ne seront pas tolérés

⇒ Intimidation, violence, harcèlement (envers un autre enfant ou un animateur), discrimination;
⇒ Taxage;
⇒ Commentaires sexistes ou racistes;
⇒ Le non-respect de soi, des autres enfants, des animateurs et de la Direction du camp de jour;
⇒ Gestes à connotation sexuelle;
⇒ Consommation de drogues, d'alcool ou de cigarettes.

Politique de bonne conduite des enfants lors des activités au camp

Le non-respect des règles de conduite tenues dans ce document peut entraîner des conséquences.

Pour permettre aux jeunes de vivre un bel été, la bonne conduite et la bonne participation aux activités sont de mise au camp de jour;

Advenant le cas où votre enfant ne respecterait pas les règles de fonctionnement, des sanctions seront appliquées, pouvant aller jusqu'au renvoi du camp (voir politique des mesures disciplinaires);

La Direction du camp de jour se réserve le droit d'expulser tout enfant qui présente un problème de comportement. **Selon la gravité du comportement, nous pourrions exiger le retour à la maison de votre enfant.**

Il est strictement défendu de laisser votre enfant au camp de jour sans avoir signalé sa présence à l'animateur (trice) sur place ou le coordonnateur(trice) s en dehors des heures de service de garde.

Ainsi, nous avons choisi d'appliquer, selon la gravité du cas, avec une période d'essai entre chacune des étapes, la procédure suivante :

Politique des mesures disciplinaires

En cas de mauvaise conduite et/ou de non-respect des règlements, voici les procédures qui seront appliquées :

- 1- L'animateur intervient auprès de l'enfant;
- 2- Le coordonnateur intervient auprès de l'enfant;

3- Le coordonnateur communique avec les parents et une entente est prise avec le jeune, les parents, les animateurs, le coordonnateur et la responsable du camp de jour;

4- Expulsion temporaire ou complète du camp de jour selon la gravité. (1er rencontre : 24h, deuxième rencontre : 1 semaine et dernière rencontre : expulsion définitive).

5- La direction du camp de jour se réserve le droit d'exclure un enfant, dès la première rencontre, selon la gravité de la situation.

Aucun comportement agressif, intimidant ou provoquant des parents envers un membre de l'animation ou de la direction ne sera toléré.

Une suspension pour l'été pourrait s'appliquer.

Nous comptons sur votre collaboration afin de nous permettre d'offrir à votre enfant une expérience optimale de plaisir, et ce, dans le respect et la sécurité.

Politique de bris d'équipement

Tous les bris d'équipements ou de matériel du camp de jour, occasionnés volontairement par un enfant, seront remplacés aux frais des parents. Le camp de jour n'est pas responsable des pertes, des bris et des vols. **Voir à ce que votre enfant n'ait pas d'argent, ni d'objet de grande valeur en sa possession au camp de jour.**

La bonne conduite et la participation des enfants aux activités vont de pair avec la collaboration des parents, donc prendre connaissance des règlements du camp de jour avec votre enfant est important.

Si vous désirez avoir de l'information supplémentaire ou nous faire part de vos commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819-375-9856, poste 124 ou par courriel à campdejour@mont-carmel.org.

Vous pouvez également venir rencontrer la responsable du camp de jour, pendant les heures de bureau à l'Hôtel de ville, ou prendre rendez-vous si notre horaire ne correspond pas à vos disponibilités.

SORTIES DU MERCREDI

(prendre note que le camp de jour est fermé pendant les sorties)

Adrenaline Urbaine + Cinéma - 2 Juillet - Trois-Rivières

Départ et retour au camp de jour : Heures à confirmer, selon le groupe de l'enfant.

Porte ton chandail du camp de jour Apporte ta gourde d'eau
Apporte ton lunch froid

Domaine Enchanteur - 10 JUILLET - NDMC

Départ du camp : 9h30 Retour au camp : 17h

Porte ton chandail du camp de jour Apporte ton chapeau ou ta casquette
Apporte ton lunch froid
Apporte ta gourde d'eau
Apporte ton chasse-moustique
Applique (avant de quitter la maison) et apporte ta crème solaire

Aquaparc H2O - 16 juillet - Trois-Rivières

Départ du camp de jour : 9h00 Arrivée au camp de jour : 17h00

Porte ton chandail du camp de jour **Apporte ta veste de flottaison**
Apporte ton lunch froid Apporte une gourde d'eau
Apporte ta serviette
Porte ton maillot en dessous de tes vêtements et apporte des vêtements de rechange
Applique (avant de quitter la maison) et apporte ta crème solaire

Récréofun - 30 juillet - Trois-Rivières

Départ du camp : 9h00 Retour au camp : 17h00

Porte ton chandail du camp de jour Apporte ton lunch froid
Apporte ta gourde d'eau

Valcartier - 6 août - Saint-Gabriel-de-Valcartier

Départ du camp de jour : 7h00 Arrivée au camp de jour : 18h00

Porte ton chandail du camp de jour **Apporte ta veste de flottaison**
Apporte ton lunch froid Apporte une gourde d'eau
Apporte ta serviette
Porte ton maillot en dessous de tes vêtements et apporte des vêtements de rechange
Applique (avant de quitter la maison) et apporte ta crème solaire